**I. Calcul de la validation du DEUG « Sciences et Technologie » dans le cadre de la crise sanitaire née de l’épidémie de covid-19**

**I.1. cas des étudiant(e)s ayant suivi le L1 et L2 dans le portail Sciences et Technologie**

L'étudiant(e) doit avoir une moyenne ≥ à 10 sur les 12 UE (16 - 4 UE acquis non acquis) disciplinaires du portail pour lesquelles il/elle a des notes (dont au plus 10 UE du niveau L1) ET valider 12 ECTS disciplinaires pour le semestre pair de l’année 2019/20 en mode acquis/non acquis (ce qui correspond à 2 UE acquis /4, à noter qu'il a été permis dans ce semestre COVID de neutraliser 2 UE)

**I.2. cas des étudiant(e)s n'ayant suivi que le L2 dans le portail Sciences et Technologie (sans L1 Sciences et Technologie) : éudiant(e) venant de l’extérieur ou étudiant(e) redoublant sans semestre acquis**

L'étudiant(e) doit avoir une moyenne ≥ à 10 sur les 4 UE disciplinaire du portail du semestre impair pour lesquelles il/elle a des notes ET valider 12 ECTS disciplinaires pour le semestre pair de l’année 2019/20 en mode acquis/non acquis (ce qui correspond à 2 UE acquis /4, à noter qu'il a été permis dans ce semestre COVID de neutraliser 2 UE)

Il est à noter que les ECTs et notes validés par compensation dans une formation antérieure (ex : validation d’un semestre dans une licence de l’ancienne maquette) seront acceptés. Cela a deux conséquences :

1)      si une UE du semestre pair de l’année 2019/20 (ou UE équivalente) a été compensée dans un semestre d’une formation antérieure alors elle comptera comme ACQUISE pour l’obtention du DEUG.

2)       concernant la note d’une UE du semestre impair (ou UE équivalente) qui provient par validation des acquis d’un semestre validé d’une formation antérieure, le jury utilisera max(note de l’UE, note du semestre concerné) - donc l'ancienne compensation sera respectée.

**I.3. traitement des UE « Compétences transversales » (CT)**

Par défaut les CT sont évaluées avec des notes. Les étudiants doivent avoir une moyenne ≥ 10 sur les 4 UE CT et en avoir validé au moins deux.

**II. Calcul de la validation des L3 des années 2020-2021 et 2021-2022**

Au cours des années 2020-2021 et 2021-2022 nous allons accueillir en L3 des étudiants ayant un semestre en mode acquis non acquis et pour lesquels jusqu'à 2 UE (disciplinaires ou pas) pourront avoir été neutralisées.

**II.1. Pour les étudiants ayant suivi les L1-L2-L3 à Université Côte d’Azur (UCA)**

**Pour les L1 COVID-L2-L3**

Pour obtenir le diplôme L3 Sciences et Technologies (parcours général), l’étudiant doit avoir accumulé 180 crédits dans l’offre de formation du portail Sciences et Technologies dont 36 sur les six UE des compétences transversales et au plus 60 crédits associées à des UE disciplinaires de niveau L1.

Les règles de compensation sont les suivantes :

La moyenne sur les notes de 26 UE (30 - 4 UE acquis/non acquis) du portail doit-être supérieure ou égale à 10. Parmi ces 26 UE se trouvent obligatoirement les 6 UE des compétences transversales et au plus 6 (10-4 UE acquis non acquis) UE disciplinaires de niveau L1.

La moyenne sur les meilleures notes de 20 (24-4 ) UE disciplinaires du portail (dont au plus 6 de niveau L1) doit-être supérieure ou égale à 10 – cette moyenne sera la note du diplôme et déterminera la mention.

**Pour les L1-L2 COVID-L3**

Pour obtenir le diplôme L3 Sciences et Technologies (parcours général), l’étudiant doit avoir accumulé 180 crédits dans l’offre de formation du portail Sciences et Technologies dont 36 sur les six UE des compétences transversales et au plus 60 crédits associées à des UE disciplinaires de niveau L1.

Les règles de compensation sont les suivantes :

La moyenne sur les notes de 26 UE (30 - 4 UE acquis/non acquis) doit-être supérieure ou égale à 10. Parmi ces 26 UE se trouvent obligatoirement les 6 UE des compétences transversales et au plus 8 (10-2 UE acquis non acquis) UE disciplinaires de niveau L1.

La moyenne sur les meilleures notes de 20 (24-4) UE disciplinaires du portail (dont au plus 8 de niveau L1) doit-être supérieure ou égale à 10 – cette moyenne sera la note du diplôme et déterminera la mention.

**II.2. Pour les étudiants ayant fait L2 COVID -L3 à Université Côte d’Azur (UCA)**

Un étudiant qui entre en L2 Sciences et Technologie via e-candidat, réorientation ou Etudes en France est soumis à la règle suivante :

Pour obtenir le diplôme L3 Sciences et Technologies (parcours général), l’étudiant doit avoir accumulé 120 crédits dans l’offre de formation de la L3 Sciences et Technologies dont 24 sur les quatre UE de compétences transversales des S3, S4, S5 et S6. A l’exception de deux UE, seules les UE de niveau L2 au minimum compteront pour l’obtention du diplôme.

Les règles de compensation sont les suivantes :

La moyenne sur les notes de 16 UE (20-4 UE acquis non acquis) du portail doit être supérieure à 10. Parmi ces 16 UE se trouvent obligatoirement les 4 UE de compétences transversales des S3, S4, S5 et S6 et au plus 2 UE disciplinaires de niveau L1.

La moyenne sur les meilleures notes de 12 UE (16 - 4 UE acquis/non acquis) disciplinaires du portail (dont au plus 2 de niveau L1) doit être supérieure à 10 – cette moyenne sera la note du diplôme et déterminera la mention.

Les étudiants qui passent de DL à L simple se retrouvent avec plus de notes, il est dans leur intérêt de calculer leur moyenne sur les meilleures 20 UE (4 dans les 5 semestres)

**III. Validation L3 COVID 2019-2020**

Cette année 2019-2020, la L3 fonctionne sur l'ancienne maquette. Les étudiants L3 n'ont pas le système acquis-non acquis et ont des notes. Se reporter à la formule ancienne maquette.